



LORRAINE
FORMATION

Le cahier des **FORMATIONS SYNDICALES** 2016



ICEFS

LES OUTILS DU **MILITANT**



ISEFOJ



<http://www.cfdtlorraineformation.net>



		DÉLÉGUÉ SYNDICAL	DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL	COMITE D'ENTREPRISE	CHSCT	CONDITIONS DE TRAVAIL	DEFENSEUR, CPH CONSEILLER SALARIE	SECRETAIRE DE SECTION	MILITANT DU SECTEUR PUBLIC	PAGE N°
CONNAÎTRE LA CFDT	● Accueil et bienvenue à la CFDT									11
RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL	● Renouveau générationnel									11
LES 1^{ÈRE} FORMATIONS POUR EXERCER SON MANDAT	● Rôle du D.S.									12
	● Rôle du D.P									12
	● L'élu CE									12
	● L'élu CHSCT 1 ^{er} niveau									12
POUR APPROFONDIR L'EXERCICE DU MANDAT	● Animer la section syndicale									13
	● Code du travail et action syndicale									13
	● Le nouveau cadre de la négociation suite à la loi sur le dialogue social									13
	● Les règles et techniques de la négociation dans le public									13
	● Elaborer le plan de formation du syndicat									13
TRAVAIL, SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS	● Formation économique de l'élu CE									14
	● La GPEC									14
	● PSE/fusion/restructurations									14
	● Les nouveaux droits à la formation professionnelle - outill de sécurisation des parcours									14
TRAVAIL, SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL	● CHSCT niveau 2									15
	● Arbre des faits/arbre des causes									15
	● Le document unique									15
	● Prévenir le risque de harcèlement au travail dans le privé									15
	● Prévenir le risque de harcèlement au travail dans le public									15
	● Les risques psycho-sociaux									16
	● Le médecin du travail et actions de prévention									16
	● Accidents du travail, maladies professionnelles, inaptitude dans le privé									16
	● Intégration ou maintien en emploi des travailleurs handicapés									16
	● Quel travailleur handicapé dans l'entreprise ?									16
● Elaborer un projet pour favoriser l'emploi des travailleurs handicapés dans l'entreprise									16	
LES FORMATIONS JURIDIQUES	● Médiation et bureau de conciliation, suite à la loi Macron									17
	● L'essentiel des lois Macron et Rebsamen									17
	● La preuve et la charge de la preuve aux prud'hommes.									17
	● Rallye de découverte juridique									17
	● Actualité jurisprudence									17
LES FORMATIONS «AGIR»...	● Agir pour le développement									18
	● Agir pour structurer le syndicat									18
	● Agir pour structurer la section									18
	● Adhérent CFDT bientôt en retraite									18
	● Négociateur de protocole électoral - niveau 2									19
	● Conseiller du salarié - Niveau 2									19
COMMUNIQUER	● Expression orale									20
	● Expression écrite									20
	● Informatique									20
	● Nouveaux médias-blogs,facebook... Quelle utilisation syndicale ?									20
Les modalités pratiques										21
Bulletins d'inscription 2016										22
Les modèles de lettre de demande de congé économique et social										23
Vos contacts Formation										24

● ACCUEIL / BIENVENUE À LA CFDT

2 jours

Publics

- Nouveaux adhérent(e)s, nouveaux militant(e)s.

Objectifs

- Connaître et comprendre l'histoire et le fonctionnement de la CFDT, de la section à la Confédération, en creusant particulièrement la question du lien adhérents sections - syndicats

Formation indispensable à tout militant qui veut mieux se repérer dans le réseau CFDT. Cette formation peut aussi être proposée en co-animation syndicat/secteur formation. A la demande, peuvent être organisées des journées ou des ½ journées d'information à destination des salariés. (voir les modalités de la contractualisation page 21)



Lieux et dates

MEUSE	18-19 AVRIL 2016
MOSELLE	12-13 MAI 2016
VOSGES	10-11 OCTOBRE 2016
MEURTHE&MOSELLE	03-04 NOVEMBRE 2016

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine selon les modalités expliquées page 21.)

RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL MIXITÉ ET DIVERSITÉ

● JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES FUTURS MILITANTS

Publics

- Les responsables de collectifs, syndicats, sections et structures, idéalement plusieurs d'un même collectif.

Objectif

- Découvrir des éléments de méthode, les outils disponibles, expérimenter via des mises en situation, pouvoir partager des retours d'expériences.

Lieu et date

MOSELLE	04 MAI 2016
----------------	--------------------

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine selon les modalités expliquées page 21.)



Formation Repère 2015.

● RÔLE DU DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

3 jours

Publics

- Nouveaux et futurs élu(e)s Délégués du Personnel, titulaires et suppléants.

Objectifs

- Identifier les fonctions et missions du Délégué du personnel
- Savoir utiliser les outils à disposition, dont le code du travail
- Savoir élaborer, exprimer puis tenir une revendication.

Lieux et dates

MOSELLE	25-26-27 JANVIER 2016
VOSGES	14-15-16 MARS 2016
MEURTHE&MOSELLE	25-26-27 MAI 2016
MEUSE	22-23-24 JUIN 2016
MOSELLE	21-22-23 SEPTEMBRE 2016
MEURTHE&MOSELLE	07-08-09 DÉCEMBRE 2016

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.



● RÔLE DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL

3 jours

Publics

- Nouveaux Délégués syndicaux, futurs Délégués syndicaux.

Objectifs

- Identifier les missions et fonctions du Délégué syndical
- Comprendre le mandat et le lien avec le syndicat, repérer les structures CFDT
- Utiliser les outils à disposition du DS.

Lieux et dates

LORRAINE SUD, Nancy	20-21-22 AVRIL 2016
LORRAINE NORD, Metz	16-17-18 NOVEMBRE 2016

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.

● L'ÉLU AU COMITÉ D'ENTREPRISE

3 jours

Publics

- Nouveaux et futurs élu(e)s au Comité d'Entreprise, titulaires et suppléants.

Objectifs

- Identifier fonctions et missions de l'élu au Comité d'Entreprise
- Repérer les moyens et le fonctionnement de l'instance
- Distinguer les budgets
- Définir des priorités revendicatives en lien avec la section.

(Voir aussi la formation économique de l'élu CE page xx)

Lieux et dates

MOSELLE	03-04-05 FÉVRIER 2016
MEUSE	18-19-20 MAI 2016
VOSGES	17-18-19 OCTOBRE 2016
MEURTHE & MOSELLE	28-29-30 NOVEMBRE 2016

Tarifs

Une participation de 50 € par jour et par sessionnaire est demandée au CE. A défaut, une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.

● L'ÉLU CFDT AU CHSCT

5 jours
(en deux sessions)

Publics

- Membres du CHSCT secteur privé et Fonction publique Hospitalière

Objectifs

- Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CHSCT et ses missions
- Savoir utiliser les outils à sa disposition, connaître les différents partenaires et le réseau CFDT
- Savoir impulser une politique de prévention qui tient compte des risques identifiés, en lien avec la section.

Lieux et dates

MOSELLE	25-26-27 JANVIER + 25-26 FÉVRIER 2016
VOSGES	10-11-12 OCTOBRE + 24-25 NOVEMBRE 2016
MEURTHE&MOSELLE	22-23-24 FÉVRIER + 21-22 AVRIL 2016
MEUSE	03-04-05 OCTOBRE + 08-09 DÉCEMBRE 2016

Tarifs

Prise en charge par l'employeur selon les tarifs et modalités du décret annuel.

Formation en 5 jours. Attention à remplir les formulaires spécifiques pour une prise en charge employeur de cette formation. Pour les militants d'entreprise de -300 salariés, poser 2 jours congés de formation syndicale en plus des 3 jours formation CHSCT. En cas de difficultés, contactez le secteur formation de la CFDT-Lorraine

● ANIMER LA SECTION SYNDICALE

2 X 2 jours ◀

Publics

- D.S. et secrétaires de sections, futurs DS et secrétaires de sections.

Objectifs

- Savoir animer un collectif de militants.
- Savoir déléguer et organiser la délégation.
- Travailler les liens syndicat/section/mandatés.
- Faire le lien avec les axes des congrès.

Lieux et dates

NANCY	19-20 MAI + 15-16 SEPTEMBRE 2016
--------------	---

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21



● CODE DU TRAVAIL ET ACTION SYNDICALE

2 jours ◀

Publics

- Tout militant devant utiliser le code du travail, et donc en premier lieu, tout militant du secteur privé.

Objectifs

- Comprendre et utiliser les sources du droit du travail, dont le code du Travail dans le cadre de son mandat.
- Faire le lien avec l'action et la stratégie syndicale.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY	25-26 avril 2016
--------------	-------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● LE NOUVEAU CADRE DE LA NÉGOCIATION SUITE À LA LOI SUR LE DIALOGUE SOCIAL

3 jours ◀

Publics

- Equipe amenée à négocier dans son entreprise, dont le DS.

Objectifs

- Connaître les dispositions qui s'imposent aux employeurs en termes de négociation (périodicité, thème, déroulement).
- Connaître les nouvelles dispositions s'appliquant aux IRP. Se familiariser avec les techniques de négociation et de conclusion d'un accord.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY	01-02-03 juin 2016
--------------	---------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● LES RÈGLES ET TECHNIQUES DE NÉGOCIATION DANS LE PUBLIC

2 jours ◀

Publics

- Secrétaires de sections,
- Militant(e)s du secteur public.

Objectifs

- Se familiariser avec les techniques de négociation et de conclusion d'un accord,
- Préciser le cadre de la négociation dans le public.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY	22-23 FÉVRIER 2016
--------------	---------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● ELABORER LE PLAN DE FORMATION DU SYNDICAT

1 jour ◀

Publics

- Exécutif ou bureau de syndicat.

Objectifs

- Appréhender le contexte et les enjeux de la formation syndicale ;
- Pouvoir faire un état des lieux de l'accès à la formation syndicale sur un champ professionnel et territorial ;
- Appréhender la démarche de construction du plan de formation du syndicat ;
- Mieux repérer les acteurs de la formation syndicale pour pouvoir les solliciter.

Cette formation est chaque fois que possible co-animée fédération/URI Lorraine.

Lieux et dates À la demande

Tarifs

A contractualiser entre le syndicat, l'URI et la fédération..

● FORMATION ÉCONOMIQUE DE L'ÉLU AU CE

5 jours

Publics

- Elu(e)s au Comité d'entreprise ayant suivi le stage l'Élu au comité d'entreprise.

Formation réalisée en partenariat avec SYNDEX (Cabinet d'expert-comptable partenaire privilégié de la CFDT.)

Objectifs

- S'approprier les indicateurs économiques et financiers communiqués au CE.
- Comprendre le passé récent de l'entreprise pour anticiper ses perspectives et pour prévenir les risques sur l'emploi.
- Mener une action syndicale à partir de ces éléments.

Lieux et dates

LORRAINE NORD, METZ	14-15-16-17-18 MARS 2016
LORRAINE SUD, NANCY	14-15-16-17-18 NOVEMBRE 2016

Tarifs

Prise en charge par le CE selon les tarifs et modalités du décret, soit 150 € jour/stagiaire.

● LA GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.)

3 jours

Publics

- Ensemble des militants susceptibles d'intervenir sur le dossier.

Objectifs

- Connaître les outils de mise en place d'un dispositif GPEC dans l'entreprise, le cadre réglementaire, la stratégie syndicale.
- Connaître les modalités de négociation et le contenu d'un accord GPEC pour la CFDT.
- Faire le lien branche/territoire.

Lieux et dates à la demande.

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 21.



● P.S.E. / FUSION / RESTRUCTURATIONS

Comment agir face au risque de restructuration de l'entreprise ?

3 jours

Publics

- Militants d'entreprises du secteur privé,
- responsables de syndicats et de structures CFDT.

Au delà de la formation, la CFDT propose, en lien avec le syndicat, d'accompagner la section d'entreprise confrontée à un risque de restructuration.

Objectifs

- Connaître et surveiller les évolutions de l'entreprise.
- Connaître les outils à disposition du chef d'entreprise pour modifier les effectifs, construire des contrepropositions.
- Savoir peser sur un P.S.E.
- Définir une stratégie syndicale en lien avec l'organisation et avec les salariés.
- Utiliser les outils CFDT dont le kit SPP.

Lieux et dates à la demande

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.



● LES NOUVEAUX DROITS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE - OUTIL DE SÉCURISATION DES PARCOURS

3 jours

Publics

- Militant(e)s et élu(e)s du secteur privé, s'impliquer dans l'élaboration et le suivi des formations continues.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Objectifs

- Connaître les différents dispositifs d'accès à la formation continue.
- Intégrer l'axe formation aux priorités syndicales.

Lieux et dates

NANCY 15-16-17 JUIN 2016

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● CHSCT NIVEAU 2

5 jours (en deux sessions)

Publics

- Élu(e)s et mandaté(e)s au CHSCT ayant déjà réalisé la formation CHSCT niveau 1 lors d'un précédent mandat ou depuis plus de 4 ans.

Objectifs

- Approfondir le rôle du CHSCT dans la prévention et intégrer la question de la réparation de la pénibilité au travail.
- Connaître les outils et obligations de l'employeur, du médecin du travail en matière de détection et de suivi individuel de la pénibilité.
- Savoir s'appuyer sur un réseau d'acteurs externes à l'entreprise
- Préciser le rôle du secrétaire du CHSCT, intégrer celui-ci dans notre stratégie globale.

Lieu et dates

LORRAINE SUD NANCY	20-21-22 JUIN + 29-30 SEPTEMBRE 2016
---------------------------	---

Tarifs

Prise en charge par l'employeur selon les tarifs et modalités du décret annuel.

Formation en 5 jours. Attention à remplir les formulaires spécifiques pour une prise en charge employeur de cette formation. Pour les militants d'entreprise de -300 salariés, poser 2 jours formation syndicale en plus des 3 jours formation CHSCT. En cas de difficultés, contactez le secteur formation de la CFDT-Lorraine.



● ARBRE DE FAITS ARBRE DES CAUSES

Publics

- Elu(e)s et mandaté(e)s au CHSCT, DS,
- collectifs de sections syndicales.

3 jours

Objectifs

- Savoir maîtriser l'outil de lecture « arbre des causes ».
- Distinguer les faits et les causes, leurs logiques
- Mettre en place l'enquête après l'accident ou AT-MP
- Elaborer un plan d'action et de prévention, en lien avec la section.

Lieux et dates

LORRAINE SUD ÉPINAL	13-14-15 JUIN 2016
LORRAINE NORD METZ	02-03-04 NOVEMBRE 2016

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.

● LE DOCUMENT UNIQUE

3 jours

Publics

- Elu (e)s et mandaté(e)s au CHSCT,
- Collectifs de sections syndicales.

Objectifs

- Connaître les obligations de l'employeur pour la réalisation du D.U,
- pouvoir intervenir sur sa construction,
- savoir travailler avec le CHSCT et en lien avec les salariés, s'appuyer sur ce document pour initier une politique de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.

Lieux et dates

LORRAINE NORD METZ	18-19-20 MAI 2016
LORRAINE SUD NANCY	05-06-07 DÉCEMBRE 2016

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.

● PRÉVENIR LE RISQUE DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PRIVÉ

3 jours

Publics

- Tout militant intervenant sur ces questions,
- Responsables Conditions de travail des syndicats.

Objectifs

- Comment entendre la plainte d'un salarié qui se considère comme harcelé ? Que dit la loi ?
- Comment passer de l'individuel au collectif ?
- Quel rôle pour le mandaté CFDT dans la mise en oeuvre d'une politique de prévention des RPS ?

Lieux et dates

LORRAINE NORD METZ	07-08-09 MARS 2016
LORRAINE SUD NANCY	21-22-23 NOVEMBRE 2016

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.

● PRÉVENIR LE RISQUE DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PUBLIC

3 jours

Publics

- Tout militant de section intervenant sur ces questions,
- Responsables Conditions de travail des syndicats.

Objectifs

- Comment entendre la plainte d'un salarié qui se considère comme harcelé ? Que dit la loi ?
- Comment passer de l'individuel au collectif ?
- Quel rôle pour le mandaté CFDT dans la mise en oeuvre d'une politique de prévention des RPS ?

Lieux et dates

METZ	25-26-27 avril 2016
-------------	----------------------------

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.

● LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Publics

- Elu(e)s et mandaté(e)s au CHSCT, DS, collectifs de sections syndicales, Responsables Conditions de travail des syndicats.

Objectifs

- Connaître ce que sont les RPS (stress, violence, harcèlement).
- Savoir repérer ce qui les signale et en rechercher les causes.
- Identifier les acteurs de l'entreprise concernés par la prise en charge des RPS, dont le médecin du travail et le CHSCT.
- Connaître le réseau d'appui CFDT en la matière.
- S'initier aux règles de construction d'un accord de prévention des RPS.

3 jours

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY	09-10-11 MAI 2016
--------------	--------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● LE MÉDECIN DU TRAVAIL ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Publics

- Elu(e)s et mandats Secrétaire de section, DS, CHSCT, DP, CE.

Objectifs

- Connaître les statuts, rôles et missions du médecin du travail, sa place dans le service de santé au travail.
- Quels liens à trouver avec notre projet d'action en faveur des conditions de travail.

2 jours

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY	22-23 SEPTEMBRE 2016
--------------	-----------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● ACCIDENTS DU TRAVAIL, MALADIES PROFESSIONNELLES, INAPTITUDE DANS LE PRIVÉ

Publics

- Militants d'entreprises du secteur privé, référent de syndicat en charge du dossier,
- militants des structures d'accueil interpro.

Objectifs

- Connaître les définitions et caractéristiques des AT, des MP, de l'inaptitude.
- Connaître les procédures de déclaration, de reconnaissance, de recours.
- Quel impact sur les entreprises (taux de majoration/minoration).
- Quels sont les acteurs CFDT sur lesquels s'appuyer ?

3 jours

Lieux et dates

METZ	23-24-25 MAI 2016
-------------	--------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● INTEGRATION OU MAINTIEN EN EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Publics

- Tout militant du secteur privé.

Objectifs

- Connaître les dispositifs d'aide à l'intégration ou au maintien en emplois des travailleurs handicapés du secteur privé

1 jour

Cette formation bénéficie du soutien financier de l'agefiph

Lieux et dates

METZ	20 MAI 2016
-------------	--------------------

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine et l'AGEFIPH selon les modalités expliquées page 21.)

● QUEL TRAVAILLEUR HANDICAPÉ DANS L'ENTREPRISE ?

Publics

- Tout militant du secteur privé.

Objectifs

- Savoir comment identifier les différents types de travailleurs handicapés présents dans l'entreprise et ceux susceptibles de l'intégrer avec une politique volontariste.

1 jour

Cette formation bénéficie du soutien financier de l'agefiph

Lieux et dates

NANCY	26 SEPTEMBRE 2016
--------------	--------------------------

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine et l'AGEFIPH selon les modalités expliquées page 21.)

● ÉLABORER UN PROJET POUR FAVORISER L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS L'ENTREPRISE

Publics

- Tout militant du secteur privé

Objectifs

- Savoir ce qui différencie un accord handicap d'une convention sur le même thème.
- Connaître les modalités de constitution d'un accord d'entreprise sur la question de handicap.
- Savoir adapter et appliquer un accord national à la réalité de l'entreprise.

3 jours

Cette formation bénéficie du soutien financier de l'agefiph

Lieux et dates

NANCY	17-18-19 OCTOBRE 2016
--------------	------------------------------

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine et l'AGEFIPH selon les modalités expliquées page 21.)

● MÉDIATION ET BUREAU DE CONCILIATION, SUITE À LA LOI MACRON

3 jours

Publics

- Conseiller prud'hommes,
- Conseiller du salarié,
- Défenseur,
- Responsable juridique du syndicat

Objectifs

- Connaître les évolutions législatives applicables devant le bureau de conciliation. Appréhender une mode de règlement des conflits alternatif
- Connaître les conséquences de la présence et de l'absence des parties sur la suite du procès, préparer la phase orientation du dossier
- Maîtriser les différentes phases de la Médiation au travers d'un processus structuré (Cout, durée, intervention d'un médiateur, ...)
- Lieu et dates

METZ

22-23-24 FEVRIER 2016

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine selon les modalités expliquées page 21.)

● L'ESSENTIEL DES LOIS MACRON ET REBSAMEN

3 jours

Publics

- Conseiller prud'homme,
- Conseiller du salarié,
- Défenseur,
- Responsable juridique du syndicat

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur La loi sur « la croissance et l'activité » au travers des thématiques suivantes
- Le travail du dimanche et en soirée, les zones touristiques internationales, la compensation salariale
- Le développement de l'actionariat salarié,
- La simplification de l'épargne salariale,
- Une justice prud'homale plus rapide,
- La révision des grilles tarifaires des professions réglementées du droit (huissiers, notaires...),
- offrir aux consommateurs un maximum de diversité dans l'offre commerciale,
- ouvrir de nouvelles lignes d'autocars,
- renforcer la régulation des concessions autoroutières pour mieux contenir la hausse des tarifs des péages autoroutiers,
- réduire les délais et le coût de passage du permis de conduire.
- Lieu et dates

COMMERCY OU POMPEY

03-04-05 OCTOBRE 2016

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine selon les modalités expliquées page 21.)

● LA PREUVE ET LA CHARGE DE LA PREUVE AUX PRUD'HOMMES.

3 jours

Publics

- Conseiller prud'homme,
- Conseiller du salarié,
- Défenseur,
- Responsable juridique du syndicat

Objectifs

- Revisiter le poids de la preuve aux prudhommes à travers des cas pratiques et jurisprudences actualisées sur différentes thématiques
 - Heures supplémentaires
 - Discrimination
 - Licenciement (faute grave, cause réelle et sérieuse, lourde, Economique)
 - Harcèlement, etc...

Lieu et dates

VOSGES (CHALET AU BORD DU LAC, GÉRARDMER)

17-18-19 mai 2016

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine selon les modalités expliquées page 21.)

● RALLYE DE DÉCOUVERTE JURIDIQUE.

1 jour

Publics

- Conseiller prud'homme,
- Conseiller du salarié,
- Défenseur,
- Responsable juridique du syndicat

Objectifs

- Sur une journée conviviale, actualiser vos connaissances juridiques par étape
- Sur un parcours accessible et balisé, vous chercherez les réponses aux questions juridiques posées d'une manière ludique et conviviale

Lieu et dates

MEUSE

02 JUIN 2016

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine selon les modalités expliquées page 21.)

● ACTUALITÉS JURISPRUDENCES

1 jour

Publics

- Conseiller prud'homme,
- Conseiller du salarié,
- Défenseur,
- Responsable juridique du syndicat

Objectifs

- Faire le point, en fin d'année et dans chaque territoire, sur l'évolution de la jurisprudence.

Lieux et dates à venir dernier trimestre 2016.

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine selon les modalités expliquées page 21.)

► **Les formations «agir dans» sont des formations/actions.**

Cela veut dire qu'un collectif choisi de s'interroger sur son propre fonctionnement pour avancer sur un sujet donné. **Ce n'est donc jamais une personne seule qui s'inscrit mais un groupe.** Quel que soit le thème, le déroulé comprendra toujours un premier temps de diagnostic, l'élaboration de priorités d'actions, des retours sur le terrain pour des mises en pratique, des moments d'évaluation, en lien avec le syndicat d'appartenance.

● **AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT**

4 jours
(en deux sessions)

Publics

- **COLLECTIF DE SECTIONS** qui veulent mettre en place ou améliorer leur politique de développement.

Objectifs

- Savoir organiser des pratiques collectives porteuses de développement en lien avec l'action revendicative.
- Savoir aller à la rencontre des salariés et développer un syndicalisme de proximité.
- Organiser la proposition d'adhésion et la fidélisation.

Lieux et dates **à la demande.**

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT-Lorraine selon les modalités expliquées page 21.)



● **AGIR POUR STRUCTURER LE SYNDICAT**

Publics

- Un exécutif de syndicat.

Recrutement

- Convention entre le Syndicat, sa Fédération et la CFDT Lorraine.

*Une co-animation
fédération/
CFDT-Lorraine sera
privilegiée*

Objectifs

- Identifier les missions et fonctions du Syndicat
- Repérer la place du syndicat dans le fonctionnement de la CFDT
- Identifier les responsabilités au sein de l'exécutif à partir du diagnostic partagé
- Bâtir un plan de travail en cohérence avec nos priorités, nos moyens, nos valeurs. Y intégrer la question du développement et du renouvellement générationnel.
- Evaluer la formation.

Lieux et dates **à la demande.**

Tarifs

A contractualiser entre le syndicat/ l'URI et la fédération.



● **AGIR POUR STRUCTURER LA SECTION**

2 X 2 jours

Publics

- **Collectifs de Sections**, qui veulent améliorer le fonctionnement du collectif, et consolider la Section.

Recrutement

- Pour être mise en œuvre, la formation **agir dans la section syndicale** implique l'accord de la section et de son représentant, ainsi que l'accord et l'engagement du syndicat.

Objectifs

- Repérer la section dans le fonctionnement CFDT et le lien section/syndicat.
- Etablir le diagnostic du fonctionnement de la section
- Elaborer collectivement des revendications et des priorités
- Etablir et réaliser un plan de travail
- Evaluer la formation.

Lieux et dates **à la demande.**

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.





● ADHÉRENT CFDT BIENTÔT EN RETRAITE

2 jours

Publics

- Futurs retraités, nouveaux retraités

Objectifs

- Donner une information sur le droit à la retraite, et sur tout ce qui peut changer au moment du passage en retraite, pour la protection sociale, la complémentaire santé
- Faire un tour d'horizon des problématiques des retraités, qu'elles soient spécifiques ou communes aux salariés : pouvoir d'achat, organisation des soins, habitat, loisirs...
- Préciser les revendications des retraités CFDT en la matière et les modalités d'une poursuite de l'investissement syndical ou simplement de l'adhésion à la CFDT.

Cette formation est co-animée par l'UCR et par l'URI



Lieux et dates

NANCY	13-14 JUIN 2016
--------------	------------------------

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21.



● NÉGOCIATEUR DE PROTOCOLE ÉLECTORAL - NIVEAU 2

2 jours

Publics

- Négociateurs du réseau d'appui de l'Union Départementale ou de syndicats, ayant déjà une expérience et ayant suivi la formation niveau 1.

Objectifs

- Maîtriser le processus de négociation d'un protocole électoral (connaissance des textes, réflexes à acquérir...)
- Avoir une lecture critique d'un projet d'accord ;
- Savoir utiliser la boîte à outils des négociateurs ;
- Apprendre à fonctionner dans un réseau d'appui interpro au service des syndicats.

Lieux et dates

VOSGES	10-11 MARS 2016
---------------	------------------------

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat ou à la structure qui inscrit, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21



● CONSEILLER DU SALARIÉ - NIVEAU 2

2 jours

Publics

- Les conseillers du salarié de Lorraine.

Objectifs

- Renforcer la connaissance juridique nécessaire à l'exercice du mandat.
- Pouvoir avancer dans un fonctionnement en réseau

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY	27-28 JUIN 2016
--------------	------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● EXPRESSION ORALE

3 jours

Publics

- Représentant(e)s du personnel et militants (public ou privé) qui veulent améliorer leur communication orale.

Objectifs

- Savoir écouter
- Maîtriser son expression orale
- Savoir argumenter, convaincre, reformuler.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

LORRAINE NORD METZ	09-10-11 MAI 2016
LORRAINE SUD NANCY	07-08-09 NOVEMBRE 2016

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● EXPRESSION ÉCRITE

3 jours

Publics

- Représentant(e)s du personnel et militants (public ou privé) qui veulent améliorer leur communication écrite.

Objectifs

- Savoir argumenter, convaincre à l'écrit,
- Techniques de l'écrit
- Les différents supports écrits : tract, prise de notes, P.V, compte rendu, le journal...

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

LORRAINE SUD EPINAL	02-03-04 MARS 2016
LORRAINE NORD METZ	17-18-19 OCTOBRE 2016

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.



ET TOUT CE QUI N'EST PAS DANS CE PLAN DE FORMATION... PEUT ÊTRE FAIT HORS PLAN !

- L'équipe Formation essaiera de répondre à toute demande de syndicats, d'UD, pour les équipes du secteur privé et des trois fonctions publiques.
- Certaines formations comme « *Bienvenue à la CFDT* » peuvent être co-préparées par le secteur formation et le syndicat demandeur. Certains modules peuvent s'intégrer

dans une autre formation. C'est notamment le cas des modules « *développement* » ou « *histoire et identité* ». Enfin, des formations comme « *agir dans le syndicat* » gagnent à être préparées et animées conjointement par la CFDT-Lorraine et la fédération.

- Dans tous ces cas, on contractualise. C'est-à-dire on discute, on échange et

on décide du fond et de la forme : quelle est la demande précise et dans quel cadre elle s'inscrit, quelle organisation, quelles participations, quels modes de financements conjoints possibles.

Bref on fait vivre au quotidien une certaine idée de ce qu'est la CFDT. Retrouvez les coordonnées de vos interlocuteurs pour la formation syndicale page

● NOUVEAUX MÉDIAS BLOGS, FACEBOOK... QUELLE UTILISATION SYNDICALE ?

3 jours

Publics

- Tout militant CFDT devant développer une communication CFDT.

Objectifs

- Savoir créer et mettre à jour un blog via les supports à disposition sur le net.
- Savoir utiliser facebook, un blog, un site dans une optique syndicale et en articulation avec nos supports habituels.
- Concevoir une ligne éditoriale.
- Connaître la réglementation en vigueur.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY	05-06-07 OCTOBRE 2016
--------------	------------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● INFORMATIQUE

3 jours

Publics

- Militants CFDT, voulant approfondir leurs connaissances informatiques pour une utilisation syndicale.

Objectifs

- Savoir utiliser Word pour des tracts, affiches, courriers,
- savoir construire un tableau Excel pour un suivi d'activité,
- savoir faire une présentation sous Powerpoint.

Lieux et dates

NANCY	25-26-27 JANVIER 2016
--------------	------------------------------

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat, les autres frais sont pris en compte par la CFDT-Lorraine, modalités page 21



FRAIS DE REPAS

Les repas sont pris en charge.

Une participation de 3€ est demandée à chaque stagiaire.

(Règlement à effectuer en début de formation auprès de l'animateur - ou déductible des frais de déplacement)



HÉBERGEMENT

La recherche d'un hébergement incombe au stagiaire.

Prise en charge aux conditions suivantes :

Eloignement de + 100 kms

- Remboursement 65 € maximum par nuitée avec petit déjeuner.
- Repas du soir : remboursement 12 €.
(Justificatifs originaux impératifs)



PERTE DE SALAIRE

La réglementation concernant le maintien du salaire pendant la formation syndicale a évolué.

Retrouvez toute l'information nécessaire sur les sites CFDT

- Le portail de la CFDT-LORRAINE
<http://www.lorraine.cfdt.fr>
- Le site de la formation syndicale
<http://www.cfdtlorraineformation.net>
- Et auprès des référents formations.



DÉPLACEMENTS DU DOMICILE AU LIEU DE FORMATION



Remboursement des frais kilométrique dont le tarif est déterminé par le Bureau Régional.

Le covoiturage est fortement encouragé.

Tarifs de remboursement année 2016 :

- 1 personne : 0.25 € / km
- 2 personnes : 0.30 € / km
- 3 personnes : 0.35 € / km
- 4 personnes : 0.40 € / km

Attention ! Si vous ne l'avez pas encore fait pensez à amener un RIB quand vous venez en formation cela nous permettra de vous rembourser plus rapidement vos frais.



PARTICIPATION AUX FRAIS PÉDAGOGIQUES



Une participation financière de 30 € /jour/ sessionnaire est demandée au syndicat pour les formations où il inscrit un adhérent.

Cette participation ne s'applique pas pour :

- Les formations avec une convention (employeur ou Comité d'Entreprise)
- Les formations Défi Handicap
- Les formations pour des mandats interpro, dont les C.P.H.
- Les formations IRT.

De plus, le Bureau Régional CFDT a décidé de maintenir « gratuites » en 2016 :

- les formations *Accueil bienvenue*,
- les formations *Renouvellement générationnel*.
- Les formations *Développement*

Modèles de lettre de demande de congé de formation économique et sociale (intégrant les nouvelles dispositions de la loi n° 2017-994 du 17 août 2015.)

À adresser à votre employeur au plus tard **30 jours** avant le début du stage

SI LE SALAIRE EST PRIS EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR OU LE COMITÉ D'ENTREPRISE, RESTER SUR LE MODÈLE DE LETTRE TYPE



Nom Prénom
Adresse

Nom du destinataire
Entreprise
Adresse

Lieu, date

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... (et du ... au ... si formation en 2 ou 3 sessions) 2016, pour suivre une action de formation, d'une durée de ... jours,

• Au titre du CFESS, conformément aux articles L.3142-7 à 15 et R.3142-1 à 5 du code du travail.

- Conformément au décret n°84-474 du 15 juin 1984

[si vous êtes de la fonction publique d'état]

- Conformément au décret n° 85-552 du 22 mai 1985

[si vous êtes de la fonction publique territoriale]

- Conformément au décret n°88-676 du 06 mai 1988

[si vous êtes de la fonction publique hospitalière]

- Conformément aux articles D 1442-1 et D 1442-2 du code du travail

[pour une formation Conseiller Prud'hommes]

- Conformément à l'article L 2325-44 du code du travail

[pour une formation économique élus Comité d'entreprise]

- Conformément aux articles L 2325-44, L 4614-16, R 4614-33 et R 4614-35 du code du travail

[pour une formation CHSCT]

Ce stage est organisé par le secteur formation syndicale de la CFDT Lorraine. Cet organisme est habilité au titre de l'article R.3142-2 par délégation de l'ICEFS – CFDT.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)

SI ON NE SAIT PAS QUI PREND EN CHARGE LE SALAIRE (PRIS PRÉCÉDEMMENT SUR LE 0,008%), QUE L'EMPLOYEUR REFUSE DE LE PRENDRE À SA CHARGE, QUE LE SALAIRE N'EST PAS PRIS EN CHARGE PAR LE CE, OU SI LA SUBROGATION EST DÉJÀ ACQUISE DANS L'ENTREPRISE, PRÉSENTER LE COURRIER SUIVANT :



Nom Prénom
Adresse

Nom du destinataire
Entreprise
Adresse

Lieu, date

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... (et du ... au ... si formation en 2 ou 3 sessions) 2016, pour suivre une action de formation, d'une durée de ... jours, au titre du CFESS, conformément aux articles L.3142-7 à 15 et R.3142-1 à 5 du code du travail.

Conformément à l'article L.3142-8, rétabli par la loi n°2017-994 du 17 août 2015, je sollicite le maintien de mon salaire par l'entreprise et la subrogation avec facturation du salaire chargé à la CFDT Lorraine, pour la perte de salaire occasionnée par ce congé (ci-joint l'engagement de la CFDT Lorraine et les modalités de remboursement).

Ce stage est organisé par le secteur formation syndicale de la CFDT Lorraine. Cet organisme est habilité au titre de l'article R.3142-2 par délégation de l'ICEFS – CFDT.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS UTILES

EN FLASHANT LE QR CODE CI DESSOUS



SUR LE SITE FORMATION SYNDICALE

<http://www.cfdtlorraineformation.net> (accès par identifiant et mot de passe)



Dominique TOUSSAINT

Responsable régional
15 Boulevard Charles V - 54000 NANCY
☎ 03 83 39 45 08
d.toussaint@lorraine.cfdt.fr

Murielle GUILLEMINAULT

Secrétariat
☎ 03 83 73 56 01
formation@lorraine.cfdt.fr

Gérard GUILLEMINAULT

Délégué régional formation et
Réfèrent départemental Meurthe & Moselle
5 Bis Place Saint Rémy - 54300 LUNEVILLE
gguilleminault@cfdt54.fr

Cfdt:

LORRAINE FORMATION

CFDT LORRAINE SECTEUR FORMATION

5bis place Saint-Rémy - 54300 LUNÉVILLE
☎ 03 83 73 56 01
e.mail formation@lorraine.cfdt.fr

<http://www.cfdtlorraineformation.net>

(Nom utilisateur et mot de passe sur le cfdt.net)

Stéphane SIMON

Délégué régional Juridique
Réfèrent départemental Moselle
s.r.simon@wanadoo.fr
CFDT 2 rue du Général de Lardemelle
BP 80527 - 57009 METZ Cedex 1
☎ 03 87 16 97 70
☎ 03 87 16 28 45

En Meuse

Jacqueline LANDAIS

Réfèrent départementale Meuse
CFDT 11 place de la couronne
55001 Bar le Duc
☎ 03 29 45 07 87
☎ 03 29 79 48 98
landais.jacqueline@free.fr

Dans les Vosges

Alain ACIMAZ

Réfèrent départemental Vosges
CFDT 4 rue Aristide Briand
BP 334 - 88008 EPINAL cedex
☎ 03 29 82 04 32
☎ 03 29 33 01 38
alain.celeszelles@orange.fr

POUR VOUS INSCRIRE



OU



S'INSCRIRE AUPRÈS DE LA CFDT

- 1 Remplir le bulletin d'inscription correspondant (voir modèle p. 22)
- 2 L'envoyer à son syndicat professionnel qui doit valider l'inscription. C'est le syndicat qui ensuite le transmet au service formation.
Si votre inscription ne peut être prise en compte (plus de place, formation annulée), le secteur formation vous recontacte au plus vite pour vous en informer.
- 3 1 mois avant la formation, le secteur Formation vous envoie une convocation avec l'adresse exacte du lieu de la formation, le programme.

S'INSCRIRE VIA INTERNET.

1 Rendez-vous sur

<http://www.cfdtlorraineformation.net>

✓ Tapez l'identifiant en **majuscule**
nom d'utilisateur [en majuscule]

FORMATION

✓ Puis le mot de passe en **minuscule**
mot de passe [en minuscule]

eolienne

Sur la page d'accueil, on trouve les icônes pour une inscription en ligne.

- 2 L'inscription arrive directement au secteur formation. C'est le secteur qui s'occupe d'obtenir la validation du syndicat.
- 3 Vous recevez par mail une confirmation de votre inscription.
- 4 1 mois avant la formation, vous recevez une convocation avec l'adresse exacte du lieu de formation, le programme.



Dans le même temps et **SANS ATTENDRE LA RÉPONSE DU SECTEUR FORMATION**, vous devez déposer une demande de congé formation auprès de votre employeur, au minimum 30 jours avant le début de la formation. (Voir formulaire de demande page 23)

Pensez à vous assurer que votre demande a bien été reçue. Le mieux est de demander un récépissé qui atteste de la demande.

